

COMPTE-RENDU
Réunion du 14 MAI 2024

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du mardi 7 mai 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le mardi 14 mai 2024 à partir de 18h00 à BRACH (Salle des fêtes).

Nombre de votants	28
Nombre de pouvoirs	8
Absents	4

A l'ordre du jour :

➤ **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 11 avril 2024.
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de :

-La délibération n°99-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire :

MARCHES PUBLICS	
25/04/2024	DECISION N°3BC-2024-Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de bilans conseils dans le cadre de l'action collective de proximité
ENVIRONNEMENT	
25/04/2024	DECISION N°4BC-2024-Mise à jour du règlement de collecte

-La délibération n°98-09-20 du 17 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté de communes :

MARCHES PUBLICS	
09/04/2024	DECISION N°1-2024-Signature du marché de prestation d'inventaires naturalistes complémentaires

- Modification de la composition de la commission environnement, gestion/valorisation des déchets et développement durable suite à de nouvelles élections municipales ;
- Modification des conseillers communautaires au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles de Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC), du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) et de l'ancien SIJALAG suite à de nouvelles élections municipales ;
- **Finances**
 - Attribution des subventions au titre de l'exercice 2024 ;
 - Convention relative à la subvention de fonctionnement allouée par la Communauté de Communes Médullienne au SDIS 33 pour l'année 2023 ;
- **Ressources Humaines**
 - Adoption du règlement intérieur pour le personnel de la Communauté de Communes Médullienne ;
 - Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de gestionnaire comptable et ressources humaines à temps complet ;
 - Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs
 - Autorisation donnée au Président de signer un protocole d'accord transactionnel ;

➤ **Famille et solidarité**

- Convention territoriale Globale (CTG) : signature de l'avenant portant sur l'intégration du plan d'action 2024-2026.

43-05-24	Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 11 avril 2024	POUR	UNANIMITE
44-05-24	Modification de la composition de la commission environnement, gestion/valorisation des déchets et développement durable suite à de nouvelles élections municipales	POUR	UNANIMITE
45-05-24	Modification des conseillers communautaires au sein du syndicat mixte du bassin versant des Jalles de cartillon et de Castelnau (SMBVJCC), du syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant des étangs du littoral Girondin (SIAEBVELG) et de l'ancien SIJALAG suite à de nouvelles élections municipales	POUR	UNANIMITE
46-05-24	Attribution des subventions au titre de l'année 2024	POUR	UNANIMITE 3 abstentions
47-05-24	Convention relative à la subvention de fonctionnement allouée par la Communauté de Communes Médullienne au SDIS33 pour 2024	POUR	UNANIMITE
48-05-24	Adoption du règlement intérieur pour le personnel de la Communauté de Communes Médullienne	POUR	UNANIMITE
49-05-24	Personnel communautaire – Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent de gestionnaire comptable et ressources humaines à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	POUR	UNANIMITE 1 abstention
50-05-24	Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs	POUR	UNANIMITE 1 abstention
51-05-24	Autorisation donnée au président de signer un protocole d'accord transactionnel	POUR	UNANIMITE 1 contre 2 abstentions
52-05-24	Convention territoriale Globale (CTG) : signature de l'avenant portant sur l'intégration du plan d'action 2024-2026	POUR	UNANIMITE
